

HCR AFRIQUE AUSTRALE

CONSULTATIONS AVEC LES ONG ET LES PARTIES PRENANTES MULTIPLES

ANNEE 2019

" Approche globale de la Communauté - Mieux Travailler Ensemble "

Johannesburg, Afrique du Sud

Pour faire face au phénomène des déplacements massifs de populations, les Organisations non gouvernementales (Les ONG), la société civile et les réfugiés constituent en effet les partenaires les plus importants des Nations Unies, notamment de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Nous ne sommes jamais aussi efficaces que lorsque nous travaillons ensemble pour apporter de la compassion, des ressources et des compétences afin de répondre aux situations de secours humanitaire et de développement.

Depuis cette année, le HCR se rapproche du point d'exécution grâce à une décentralisation et une régionalisation qui placent les ressources et la prise de décision plus près du terrain d'action. Cela nous offre une occasion remarquable d'adopter une approche globale localement contextualisée de toute la communauté de protection et d'inclusion des réfugiés et autres personnes déplacées, ainsi que des communautés qui les hébergent. Cette consultation encouragera des discussions animées au sein de la nouvelle région d'Afrique australe du HCR : Angola, Botswana, Comores, Royaume d'Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe, République démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo. Ces pays supervisent un ensemble de 6,1 millions de réfugiés.

Le monde est actuellement confronté aux plus hauts niveaux de déplacements jamais enregistrés dans l'histoire, avec 70,8 millions de personnes forcées de quitter leurs foyers par la guerre, les conflits internes, la sécheresse ou les économies pauvres. Parmi ces personnes déplacées figurent 25,9 millions de réfugiés, dont plus de la moitié est constituée de moins de 18 ans, tandis que le reste est composé de migrants économiques et de déplacés internes. Le nombre de personnes déplacées de force s'élève à 34 000 par jour en raison de conflits ou de persécutions. Nous assistons à un rétrécissement de l'espace d'asile. Dans le cadre de flux migratoires mixtes, les demandeurs d'asile franchissent plusieurs frontières nationales avant de demander officiellement l'asile. En conséquence, les pays d'accueil augmentent leurs taux de rejet pour des motifs injustifiables, notamment le recours inapproprié au principe d'octroi d'asile au niveau du premier pays d'accueil. Un partage des responsabilités s'avère nécessaire pour aider à soulager les capacités des autorités locales. Les principaux défis et priorités en matière de protection définis par le HCR au niveau régional ont consisté à répondre aux besoins de protection des mouvements migratoires mixtes, à éradiquer l'apatridie, à assurer la continuité de l'enregistrement biométrique et l'intégration de l'Assistance globale aux Réfugiés dans chacune des opérations régionales, conformément au Pacte mondial pour les Réfugiés. La liberté de circulation et l'accès aux secteurs formels et informels de moyens de subsistance varient à travers la région. Il convient de renforcer l'assistance vitale, la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexiste, ainsi que la mise en place de systèmes d'asile équitables et efficaces.

En outre, comme le changement climatique est devenue une réalité quotidienne, nous discuterons de la manière dont nous comprenons l'impact du changement climatique sur le flux actuel et futur des réfugiés et des personnes déplacées, sans oublier la manière dont nous devons intervenir. Des scènes abominables de réfugiés et de migrants originaires de pays africains et de la Syrie qui se sont noyés dans la mer Méditerranée se répètent incessamment, sans que l'on cherche à s'attaquer aux causes profondes et aux déclencheurs des déplacements et des blocages en matière de politiques d'asile et de réinstallation.

Alors que les pays européens et nord-américains cherchent à limiter le nombre de réfugiés « économiques » par opposition aux demandeurs d'asile, la RDC - par exemple - compte plus de 4,5 millions de déplacés internes et plus de 530 000 réfugiés et demandeurs d'asile depuis 2019. Des efforts considérables sont déployés par les pays africains pour faire face aux situations d'urgence concernant les réfugiés et équilibrer les économies et les communautés d'accueil ; mais ils font l'objet d'une attention insuffisante.

L'intensification des pressions exercées par les déplacements de populations pose des dilemmes politiques majeurs à de nombreuses sociétés africaines. La plupart des pays africains deviennent de plus en plus multiculturels, multiethniques, multireligieux et multilingues. Ces changements poussent les gouvernements, le secteur privé et la société civile à prendre en compte cette diversité et à en tirer parti - et non de la concevoir comme une menace - de manière à promouvoir les valeurs partagées. Près de 70% de la migration africaine est intra-africaine. Nous recherchons des solutions novatrices pour la communication avec les communautés, la promotion de la cohésion sociale et de l'autonomie pour contrer la violence xénophobe. Ceci est l'affaire de tout le monde : les Nations Unies, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les ONG, le secteur privé, les dirigeants communautaires, les médias et les autres parties prenantes. L'objectif est de rechercher une compréhension des mesures efficaces contre le racisme, la xénophobie et la discrimination à l'égard des étrangers. Nous notons avec préoccupation que l'espace de la société civile se rétrécit dans certaines parties du monde. La réduction de l'espace de la société civile prend de nombreuses formes, en particulier dans des environnements politiques fortement polarisés et en raison de contraintes financières.

Il n'y a bien sûr aucun moyen de réparer les abus subis par les réfugiés ou de récupérer le temps passé à se déplacer. Mais nous pouvons nous assurer que nous aidons les personnes à se remettre de leurs expériences, à obtenir des informations sur leurs droits et leurs options juridiques et à recevoir le type de services respectueux et culturellement appropriés qu'elles méritent. Trop souvent, ceux qui ont souffert le plus durement des conflits, des persécutions et des catastrophes naturelles ou causées par l'homme sont confrontés aux plus grands obstacles à l'accès à la justice et aux opportunités économiques et sociales.

La diversification des acteurs témoigne de ce qui peut être accompli lorsque l'ONU, les ONG (locales et internationales), les fondations et la société civile, les gouvernements, les institutions financières internationales et le secteur privé mettent en commun leur expérience et leur expertise pour garantir à ces personnes de recevoir, de manière digne, le soutien et l'assistance dont elles ont besoin. Ce soutien peut porter sur la protection, l'accès à la documentation, les opportunités de moyens de subsistance, l'éducation, la santé et les autres services.

En plus des Nations Unies, les ONG (locales et internationales) ont également pour rôle de veiller à ce que des partenariats équitables transmettent leurs approches en matière de responsabilité envers les personnes affectées. Tous les acteurs respecteront la compréhension et le respect des contributions des uns et des autres, tout en reconnaissant les avantages comparatifs et les mandats, notamment dans la mise en œuvre et le plaidoyer.

Les consultations du HCR Afrique avec les ONG et les parties prenantes multiples rechercheront des opportunités et s'efforceront de réaliser des progrès importants en apportant des solutions aux situations de réfugiés. Nous explorerons comment les partenariats multipartites aux niveaux régional et national peuvent contribuer au Pacte mondial pour les Réfugiés (GCR) et au Forum mondial pour les Réfugiés (GRF) qui se tiendront à Genève, en décembre. Les parties prenantes exploreront la manière dont les acteurs régionaux et locaux et les réfugiés eux-mêmes peuvent aider à concevoir des réponses appropriées.

La première journée réunira de multiples parties prenantes du HCR, de la Fondation Nelson Mandela (co-organisatrice de ces consultations), des ONG (locales et internationales), des organisations de réfugiés, de la Banque mondiale et du secteur privé. Des sessions dédiées exploreront :

- 1) les défis en matière de protection - inclusion économique et sociale, éducation, procédures d'asile, documentation, enregistrement et données ;
- 2) le renforcement du partenariat opérationnel - accords de financement pluriannuels, nouveau soutien du HCR - en matière d'intégrité du partenariat - aux ONG locales et nationales, gestion des accords de partenariat, gestion des risques et déontologie ; et
- 3) les nouveaux partenaires - cartographie des partenaires de développement, nouveaux consortiums de partenariats comprenant l'ONU, les ONG (locales et internationales), la Banque mondiale, le secteur privé et la société civile ; un dialogue de haut niveau sur la résilience et les moyens de subsistance avec la participation de la Fondation Nelson Mandela, de la Banque mondiale, des ONG (locales et internationales) et éventuellement d'un entrepreneur réfugié.

La deuxième journée est prévue pour que les ONG (locales et internationales) poursuivent des discussions plutôt ciblées sur la régionalisation, le GRF et les questions de partenariat avec le HCR. Il est prévu une conversation sur la mise en œuvre du GCR et du Cadre global d'intervention pour les réfugiés (CRRF) dans les contextes nationaux. Les discussions aborderont les enseignements tirés des politiques et leur application sur le terrain. La mi-journée sera une occasion unique pour les ONG locales et celles internationales (dans la salle et via la plate-forme en ligne à casiers) de mettre en exergue les questions qui préoccupent le HCR à Genève, ainsi que les changements dans les modalités de partenariat attendus de la décentralisation des bureaux régionaux. Le dialogue se poursuivra sur les responsabilités en matière de lutte contre la fraude et d'autres formes de comportement répréhensible, ainsi que sur les progrès en matière de simplification, d'efficacité et de localisation mis en œuvre dans le cadre du « grand marché ».

Le résultat escompté sera inclus dans un rapport final avec des recommandations concrètes, tout en identifiant les parties prenantes susceptibles de contribuer à la réalisation de cet objectif, notamment dans le cadre du Pacte mondial pour les Réfugiés. Le rapport sera présenté lors des consultations annuelles du HCR avec les ONG, et il sera communiqué au Secrétariat du Forum mondial pour les Réfugiés.

Les consultations permettront de recueillir des informations en retour sur les principes de partenariats, de partager des pratiques exemplaires et d'identifier les moyens par lesquels les ONG (locales et internationales) et les partenaires peuvent s'organiser en vue de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les Réfugiés.

07 août 2019

1